



FICHE MISSION

Année universitaire
2010-2011

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DES STAGES

Montant maximum de la
PRP : 60hTD

Le Responsable de l'organisation et de la coordination des stages a pour principales missions :

- l'organisation des stages
- la prospection et le développement des stages en France et à l'étranger et la recherche de stages en France pour les étrangers.

Cette activité est située sous l'autorité du Directeur de la formation. Il bénéficiera de l'aide d'une assistante FC et du secrétariat des Relations Internationales.

La stratégie du développement des stages sera construite en concertation avec le Directeur de la Formation. Elle se situera en complémentarité avec la prospection de l'apprentissage.

Le Responsable des stages s'attachera à développer les points suivants :

- Le suivi du tutorat des stages
- La prospection des stages en France et à l'étranger et la fidélisation des entreprises partenaires.
- L'organisation de journées industrielles de soutenance de stage.
- Le bilan des stages

Il peut être mis fin à la fonction du Responsable de l'organisation et de la coordination des stages par perte de qualité d'enseignant, par démission ou par décision du Directeur de l'ENSAIT après avis du Directeur de la formation.

Le responsable des stages s'engage à remettre chaque année un rapport d'une page maximum retraçant sommairement les actions menées au titre de l'année universitaire.

Nom Prénom :
Grade :

Date et Signature